



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE

CORSICA SOLE

LE DÉFI DU STOCKAGE

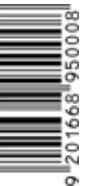
P 5 À 7



1,60€

JEAN CHIORBOLI
LA LANGUE CORSE
(MODERNE)
EST-ELLE SEXISTE? P24

ÉDITO P3 • OPINIONS P4
SOCIÉTÉ P8
CONJONCTURE P10
BRÈVES P 20 • AGENDA P21
CARNETS DE BORD P26
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

CORSE PISCINE POLYESTER

Votre rêve
accessible

www.corsepiscine.com

06 43 73 07 40

CORSICA SOLE

LE DÉFI DU STOCKAGE P5 À 7



OPINIONS

SOCIÉTÉ **DIAGNOSTIC SÉCURITÉ POUR LA CAB**CONJONCTURE **UNE REPRISE POUSSIVE**

EN BREF ET EN CHIFFRES

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

VIE PRATIQUE **LES PIÈGES À ADO DU WEB**LINGUA **LA LANGUE CORSE (MODERNE) EST-ELLE SEXISTE?**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P20

P21

P22

P24

P26

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétaire Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Era a Corsica

Uso mondu era quì... L'hà cantatu com'è nimu altru, cù una voci, un cori è un'anima impastata da ssi lochi di Cursichella. Petru Guelfucci hà raghjuntu i stelli calchi ghjornu fà è soca ch'ellu ùn avarà micca persu tempu pà fassi belli cantati cù certi cumpagni spariti nanzì à ellu è ricuccati di quilli putenti. Da quassù, vighjarà senza dubbitu pussibili nant'à tutti i soi, afflitti da ssu dolu, ma dinò nant'à un'isula ch'ellu tinia tantu cara. Da i primi passi à a surtita di l'adolescenza incù Canta u Populu Corsu à u principiu di u sittanta, fin'à l'ultimi annati nant'à a so strada di sulistu, Petru Guelfucci avarà resu fieru più d'un Corsu, sublimendu ogni testu, ogni meludia com'ellu n'avìa u sicretu. Da favvi trimà. Qual'hè ch'ùn hà mai cantichjatu una di i so canzoni à u minimu una volta? Hè statu dinò un imbasciatori maiò aldilà di i nostri cunfini, ch'ellu s'ghjura in Francia o puru à u stranieru. Basta à amintà u Québec, induva u Buzincu era una vera star. U rughjone d'America di u Nordu ùn s'hè mai scurdatu di billissimi cuncerti pà ssi cuntrati, dopu avè cunnisciutu u cantadori corsu grazia à u dischettu «Corsica», vindutu quallà à parechji decini di millai d'esemplarii. Postu ch'ì si tratta d'affari internazionali, c'hè bisognu di ramintà ch'ellu hè statu ancu à l'urighjini di a dimarchja di scrizzioni di u cantu in paghjella à u patrimoniu culturali immateriali di l'umanità à l'Unesco. Tamanta opara! Eppure, era omu simplici, sinceru, francu è di stintu, ch'ì era dinò impignatu assai inde a vita di u so paesi di Sermanu, induv'ellu era arradicatu tali un castagnu di parechji centinai d'anni. Un paisanu com'ellu si ni vedi di menu in menu, un Corsu tali a so isula ch'ellu dipinghjia ind'è a so canzona a più famosa: «Calma, dolce cum'agnella, generosa è accugliente. Si rivolta è si ribella s'omu disprezza a so ghjente.» Cù a so partenza, hè una parti di noi tutti, quilla ch'ì ci dava spiranza, ch'ì ci facia alzà è ch'ì ci assicurava ch'ì si n'hè andata. Addiu o Pè... ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

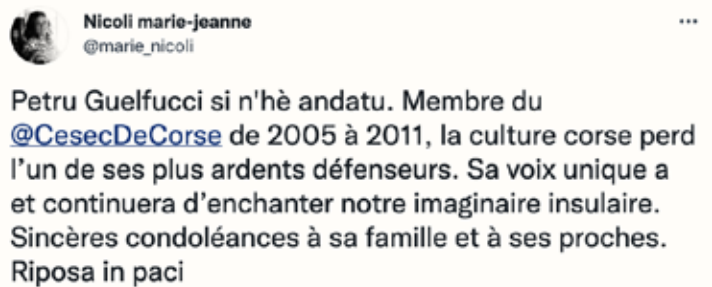
Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

L'8 d'uttrovi, si n'hè andatu Petru Guelfucci, è a tuittos-fera corsa ùn parlava chè di 'ssa nutiziaccia. Mais si la réaction des twittos corses, connus et inconnus, n'avait rien



de bien surprenant tant le chanteur aura marqué de son empreinte plus de 40 ans de l'histoire de l'île, on a pu noter les hommages, concis ou dithyrambiques, de médias hexagonaux et étrangers. Parmi les gros poissons, Le Figaro a réagi dès l'annonce de la disparition, suivi du Monde,

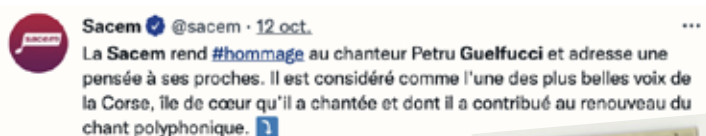


nettement plus sobre. Pas vraiment inattendus non plus les hommages venus du Québec, où l'homme de Sermanu

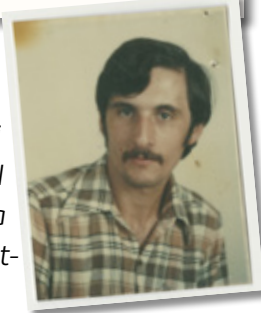


avait su conquérir un public, au point d'y décrocher un disque d'or en 1993. On notera au passage que bien peu des médias français prennent la peine de souligner le rôle de militant culturel et politique du disparu.

On aura gardé pour bonne bouche la réaction de la Sacem, déplorant la mort de Petru Guelfucci le 12 octobre,



le jour de ses obsèques, dans un tw illustré d'une vieille photo visiblement dégrafée d'un formulaire. Un gag qui aurait sans doute fait rire le principal intéressé, dont le cœur, l'humour et la gentillesse seront tout autant regrettés que la voix et l'œuvre. ■ EP



HUMEUR

Que fais-tu, Mark ?

Après presque 18 ans de bons et loyaux services qui ont permis à de vieux amis de l'école primaire de se retrouver des années plus tard dans un groupe de neurchi de Tintin, après avoir demandé à la moitié des habitants de la planète de se verser un seau d'eau glacée sur la tête, après avoir déclenché le printemps arabe ou encore porté deux présidents américains à la Maison Blanche, Facebook, création tentaculaire du génie adolescent Mark Zuckerberg, montre des signes de fatigue. La panne de plusieurs heures qu'a connu le réseau social au début du mois d'octobre a laissé des millions d'utilisateurs, les yeux fixés sur leurs écrans, à «scroller» continuellement un «mur» impossible à actualiser. Faut-il voir là le signe d'une entrée dans la majorité et l'âge adulte pour le réseau social le plus populaire du monde et la fin de son innocence ? Il faut dire qu'à l'approche de ses 18 ans, le monde entier demande à Facebook et à son créateur de prendre leurs responsabilités et les accusations pleuvent comme sur un ado en pleine crise auquel on dresserait la liste de ses méfaits : manipulation et mise en avant de certains sujets d'actualité, évasion fiscale, collectes de données privées, écoutes de conversations à des fins publicitaires, suppression de contenus dans certains pays, addictions... Ces dernières semaines, une lanceuse d'alerte, ancienne employée de la firme californienne, est allée expliquer devant les sénateurs américains que l'entreprise «trahissait la démocratie». Une question se pose alors. Mark, que fais-tu ? Toi à qui, sans méfiance, nous avons confié nos photos de vacances, les prénoms de nos animaux, à qui nous avons donné sans concession nos idéaux politiques, toi à qui nous avons consacré de notre temps devant l'écran, sans rien attendre d'autre en retour que quelques likes et pouces levés. Faudra-t-il toi aussi te quitter, comme nous avons déserté voilà près de quinze ans tes ancêtres MSN ou My Space ? Ainsi va le monde... et ce n'est certainement pas ta faute ? ■ **Christophe GIUDICELLI**

CORSICA SOLE



Dans l'esprit de la COP21 et du Grenelle de l'environnement, aller vers une production d'électricité reposant sur les énergies renouvelables (ENR) est un objectif majeur.

Corsica Sole, avec ses parcs et ses équipements photovoltaïques, est le premier producteur d'électricité indépendant de Corse.

Le groupe présentait, le 8 octobre, sa centrale de stockage installée à Prato di Giovellina.

C'est un des premiers exemples à l'échelle de la France.

Il vise à offrir plus de flexibilité au réseau électrique et à faciliter le développement d'une énergie qui, pour notre île, serait moins dépendante du fioul (ou, idéalement, du gaz).



Photos Claire Giudici

Paul Antoniotti, Michaël Coudyser et Magdalena Nion

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) promulguée le 17 août 2015 prévoit que le palier des 40 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité devrait être atteint dès 2030. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) Corse portait sur la période 2019-2023. Elle doit être renégociée pour aborder la période 2024-2028 mais elle va dans ce sens et propose qu'à l'horizon 2050, la Corse soit autonome au plan énergétique. Selon les chiffres d'EDF Corse [2019] le mix énergétique insulaire s'équilibre entre le thermique (fioul lourd ou léger) pour 41,7 %, l'interconnexion avec la Sardaigne pour 30,7 % et les énergies renouvelables pour 27,6 %. Au sein des énergies renouvelables, l'hydraulique représente 17,4 %. Les 9,3 % restants se partagent très inégalement entre le photovoltaïque, majoritaire, et l'éolien. Si le parc éolien semble stagner, la Corse voit se développer les parcs photovoltaïques. Cependant, les ENR apparaissent encore - comme le souligne d'ailleurs EDF Corse sur son site - sujettes à de trop importantes fluctuations pour être fiables. Elles imposeraient une nécessaire compensation par du thermique. La LTECV insiste cependant sur l'importance de lever les verrous technologiques dans ces domaines encore nouveaux. Ainsi les R & D [recherche et développement] sont-elles encouragées par la loi. Dans ce domaine, Corsica Sole s'impose comme un leader : sa centrale de stockage d'énergie renouvelable - principalement solaire dans ce cas de figure - a été inaugurée à Pratu di Giovellina. C'est la première à fonctionner sur le territoire français. Sa jumelle sera inaugurée dans le courant du mois à La Réunion. Elle permet de stabiliser la production en emmagasinant ce qui a été produit dans la journée pour le redistribuer le soir, au moment du pic de consommation, limitant ainsi le recours aux énergies fossiles.

« Notre objectif était d'apporter une réponse dans les ZNI

(zones non interconnectées) que sont les îles ou dans des régions comme la Guyane, elle aussi isolée énergétiquement, explique Paul Antoniotti, président de Corsica Sole. Le coût de l'électricité, majoritairement produite par des centrales thermiques, y est supérieur à celui du continent alors que d'autres solutions sont possibles. Elles s'avéreront bénéfiques tant au plan environnemental qu'économique et visent à une forme d'indépendance énergétique. Notre centre de stockage autonome est une des solutions. D'ailleurs, quand nous avons candidaté à un appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie [CRE], notre concept a été retenu. » Il faut dire que l'entreprise, née en 2009 de la volonté de deux jeunes ingénieurs, Paul Antoniotti et Michaël Coudyser (qui en est aujourd'hui le directeur général), a fait du chemin et su imposer son expertise. Premier producteur d'énergie indépendant de Corse, elle devient aussi le premier exploitant de stockage d'énergie sur le sol français et emploie maintenant une centaine de personnes parmi lesquels de nombreux anciens étudiants de Paoli-tech, l'école d'ingénieurs de l'Université de Corse, spécialisée dans les énergies. Elle a des bureaux en Corse, à La Réunion, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique mais aussi à Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille. Elle a remporté l'appel d'offres pour l'installation de « panneaux bifaciaux » inédits dans les Vosges, en Meurthe et Moselle, dans le Loiret et les Landes. « L'innovation fait partie de notre ADN, poursuit Paul Antoniotti. Corsica Sole est en recherche permanente de nouvelles solutions technologiques au service de la transition énergétique ; nous avons été les premiers à développer des parcs photovoltaïques avec stockage, comme celui de Giurone, en bordure du Golo, sur la commune de Prunelli di Casacconi. À travers notre filiale Driveco, nous avons installé en Corse (Bastia et Ajaccio) nos Parasol, deux



Site de Giurone panneaux photovoltaïques et stockage

stations de recharge pour voitures électriques entièrement solaires et interconnectées entre elles. Parce qu'il est effectivement dommage que des voitures électriques soient rechargées à partir d'une électricité provenant des énergies fossiles.» Tout ceci a un coût. Pour poursuivre son action et accélérer son changement d'échelle tout en conservant un actionariat majoritaire, Corsica Sole a ouvert son capital à Mirova, la filiale dédiée aux énergies renouvelables du groupe Natixis Investments Managers.

Quant au fonctionnement concret de la centrale de Prato di Giovellina, il est assez simple à comprendre. «Les énergies renouvelables comme le soleil et le vent sont disponibles gratuitement. Mais elles présentent le défaut d'être intermittentes, voire fatales : la production peut brutalement être stoppée. Il suffit qu'un nuage passe devant le soleil pour que tout s'arrête, même en journée, explique Michel Coudyser. Leur fonctionnement est exactement le contraire de celui des centrales nucléaires, très stables. C'est cet aspect fatal que craignent les gestionnaires d'énergie. Si elles représentent plus de 30 % de leur production totale, les situations peuvent devenir difficiles à gérer, dans la mesure où il leur faudra tout de même faire face à la demande.» D'où l'importance la centrale de stockage. Construite en lien avec le groupe Tesla qui en assure la maintenance, installée sur un terrain de quelque 300 m² loué en bail emphytéotique à un particulier, elle se compose de quatre conteneurs dans lesquels se trouvent des racks de batteries lithium-ion. Couplées à des onduleurs et des transformateurs, elles se chargent et envoient le courant dans le réseau à la demande. Leur durée de vie est longue, mais elles peuvent être changées en cas de nécessité et Tesla en assure le recyclage. «Non seulement nous pouvons ainsi pallier l'intermittence des énergies renouvelables et réinsuffler dans le réseau aux heures de pointe, mais notre centrale, d'une puissance de

10 MW/h - soit l'alimentation d'une ville comme Corte pendant 2 heures au plus fort du pic de consommation - contribue à en assurer la fiabilité en y maintenant la fréquence et la tension.» Ces unités sont pilotées par un logiciel également développé par Corsica Sole : l'EMS [energy management systems - système de management d'énergie] dont le centre d'exploitation pour toute la France est à Bastia. Il peut obéir au gestionnaire d'énergie mais aussi détecter des fluctuations sur le réseau. «Il est apte à apporter une réponse dans un délai de l'ordre de la milliseconde, poursuit-il. Et si on aborde la question du coût de ce type d'énergie, il est bien moins important et bien plus vertueux que celui des énergies fossiles. Pour construire ce site, nous avons investi 7 millions d'euros pour une durabilité d'au moins 25 ans. Le coût du KWh est autour de 6 centimes d'euros contre plus de 40 centimes pour du fioul. Une superficie de 10 km² [1000 hectares] équipée en parcs photovoltaïques avec centrales de stockages pourrait permettre de produire autant que le Vazzio. Quant à nos panneaux photovoltaïques, ils répondent aux normes désormais imposées par l'Europe : leurs composants peuvent être entièrement isolés et recyclés. De plus, un contrat est passé et déjà financé pour qu'au moment de leur retrait ou de leur changement, ce recyclage soit effectif.» Alors pourquoi ne se crée-t-il pas davantage de parcs solaires ? «Parce que leur installation répond à des normes strictes inscrites dans le Code de l'urbanisme, qu'il faut que la zone soit constructible, soit de préférence une ancienne friche industrielle ou un terrain pollué, et en Corse il n'y en a pas beaucoup, et qu'ils correspondent à une attente de la Commission de régulation de l'énergie dont la mission est, notamment, d'analyser les besoins et de réguler la concurrence sur le marché de l'énergie français.» Alors, pour Corsica Sole, l'objectif est d'atteindre la puissance d'1GWh d'ici 2028. ■ Claire GIUDICI

DÉLINQUANCE

DIAGNOSTIC SÉCURITÉ POUR LA CAB



Fin septembre, la communauté d'agglomération de Bastia (Cab) a présenté son diagnostic sécurité. Une étude pour mieux connaître et appréhender les actes de délinquance perpétrés sur le territoire des cinq communes (Bastia, Furiani, Ville di Pietrabugno, San Martino di Lota et Santa Maria di Lota) et ainsi pouvoir les prévenir.

« Il y a un niveau très limité de problèmes sur le territoire de la communauté d'agglomération de Bastia ». C'est en ces termes que Laurent Muchielli, sociologue spécialiste des questions de délinquance, a introduit le rapport qui lui a été commandé par les élus de la Cab. Une étude et surtout des données chiffrées qui se basent sur « les statistiques administratives, le comptage de l'activité des services de police et de gendarmerie, l'analyse de dossiers et rencontres avec les acteurs institutionnels, associatifs et scolaires ». Ville centre de l'agglomération, mais aussi la plus peuplée avec ses 45 000 habitants, Bastia enregistre à elle seule 80 % des actes de délinquances. Le reste se concentre plus au sud, sur la commune de Furiani, et les statistiques sont très limitées sur les trois communes du nord, si bien que la plupart des chiffres avancés par Laurent Muchielli se concentrent principalement sur ces deux villes. « Une délinquance dominée par les atteintes aux biens » souligne le sociologue. En effet sur les deux communes en 2019 (les chiffres pour l'année 2020, en forte baisse, sont forcément impactés par la crise de la Covid-19 et les confinements successifs et sont donc peu révélateurs du phénomène), 226 destructions et dégradations ont été enregistrées, dont 143 destructions de véhicules. « Destructions de véhicules qui peuvent avoir plusieurs causes possibles, de la fraude à l'assurance à la mise à feu d'épaves, en passant par la vengeance » explique l'auteur du rapport. Les vols simples sur particuliers enregistrent près de 238 signalements auprès des services de police. Les coups et blessures, qui englobent plusieurs formes, de la simple bagarre au lynchage en règle, ont concerné 196

affaires en 2020. Parmi les autres faits de délinquance, la ville de Bastia et la commune de Furiani ont enregistré, toujours en 2019, 57 cambriolages, 87 vols de voitures ou moto (Bastia seulement) ou encore 168 cas de violences verbales. Dans ce rapport qui se veut le plus exhaustif possible, il est également fait mention des délits routiers. Un peu plus de 400 sont recensés chaque année et concernent très majoritairement la conduite sous l'emprise de l'alcool, le défaut de permis de conduire, d'assurance et le délit de fuite.

Si les statistiques ci-dessus s'intéressent particulièrement à ce que nous pouvons appeler « la petite délinquance », l'auteur du rapport évoque également les faits les plus graves : zéro tentative d'homicide en 2019, 3 vols à main armée, 25 ports d'armes prohibés. Des statistiques, petite délinquance comprise, qui s'avèrent très en deçà de ce qui est constaté dans les agglomérations de même taille sur le continent.

Dans la catégorie des crimes et délits les plus graves, ce sont les chiffres sur les violences sexuelles qui ressortent le plus. En 2018, Bastia et Furiani ont enregistré 28 cas dont 18 sur mineurs. En 2019, 37 cas dont 14 sur mineurs et en 2020 50 cas dont 32 cas sur mineurs. Une augmentation des signalements à mettre en perspective avec les mouvements I Was Corsica et une libération de la parole sur les agressions et atteintes sexuelles qui s'est faite plus forte ces dernières années.

Une mise en avant également des violences conjugales et intrafamiliales, avec 129 cas signalés aux services de police et gendarmerie en 2019 et 117 en 2020. Ici, les confinements n'ont pas eu d'effet sur les chiffres et si les signalements aux autorités ont certes baissé, les associations ont enregistré une aug-

Des statistiques, petite délinquance comprise, qui s'avèrent très en deçà de ce qui est constaté dans les agglomérations de même taille sur le continent.



Photo JE

mentation de ce type de situation; 75 % des violences conjugales sont des coups et blessures, 20 % des menaces. Les femmes sont, comme souvent, les plus victimes de cette forme de violence; 85 % d'entre elles sont de nationalité française et âgées de 25 à 45 ans. Un tiers d'entre elles résident à Bastia et sont en situation de précarité. Cinq viols et trois abandons d'enfants ont été signalés entre 2019 et 2020.

En s'intéressant au profil des victimes mais aussi des délinquants, l'étude réalisée par Laurent Muchielli souhaite tordre le cou à certains clichés tenaces sur une délinquance qui serait importée de l'extérieur. Usage de stupéfiants, coups et blessures ou encore les menaces sont le fait à 80 % d'hommes de nationalité française de plus de 18 ans.

La délinquance des mineurs est aussi prise en compte dans ce rapport, avec 62 affaires enregistrées en 2020, dont près de la moitié pour des vols et reste concentrée là aussi à près de 80 % sur Bastia. Au chapitre de cette délinquance juvénile, on retrouve la conduite sans permis, la consommation de stupéfiants ou encore des violences. Près de la moitié des auteurs sont originaires de l'île et dans 8 cas sur 10, il s'agit de garçons âgés de 16-17 ans. «Des délinquants plus âgés que leurs homologues continentaux» fait observer l'auteur du rapport qui relève également le fait que la consommation de stupéfiants et la destruction de biens «sont les deux principales formes de délinquances constatées sur le territoire de la Cab». Selon lui, 15 % des adolescents qui résident dans l'agglomération bastiaise ont expérimenté le cannabis, contre 39 % à l'échelle nationale et 8 % contre 21 % expliquent en être des consommateurs réguliers. Des chiffres qui, pour Laurent Muchielli, peuvent être sous-estimés en raison du «tabou» du cannabis dans les réponses qui lui ont été faites, certains jeunes n'osant pas dire la vérité.

Cette photographie de la délinquance sur l'agglomération bastiaise met en évidence une délinquance présente qui certes

trouble la tranquillité publique mais qui est dans son ensemble limitée: «*Nous ne sommes pas sur des phénomènes d'ampleurs comme dans les grandes métropoles*» et pas de violences urbaines ni de rodéos urbains, «*mais il y a une certaine densité*» avance François Ravier, préfet de la Haute-Corse.

Présent également pour cette restitution, le procureur de la République de Bastia Arnaud Viornery a tenu à rappeler le fait que: «*la justice intervient au dernier moment*», quand «*nous n'avons pas pu prévenir*». Il souhaite «*maintenir la délinquance à un niveau supportable*», en faisant observer au passage que «*tous les acteurs doivent prendre en charge cette thématique avant qu'elle ne déborde*».

Si le dossier de délinquance dans l'agglomération bastiaise n'est pas d'une intensité brûlante, les élus de la Cab se montrent décidés à s'en saisir. «*Nous avons réactivé le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance il y a un an*» explique Emmanuelle de Gentili, vice-présidente de la Cab, en charge de la politique de la ville et de la prévention de la délinquance.

L'objectif est désormais de travailler avec les associations sur le terrain pour prévenir ces délits qui perturbent la tranquillité et le cadre de vie des habitants. Arnaud Viornery a notamment insisté sur le thème des stupéfiants: «*très présents, ils engendrent d'autres violences, ils marginalisent*». La Cab, l'Etat et plus d'une vingtaine d'associations devraient se retrouver dans les prochaines semaines autour de trois ateliers. Ils seront consacrés à la prévention de la délinquance et ses causes, aux violences conjugales, et à l'incivilité et aux addictions. L'objectif est de définir un plan d'action, mais tous sont d'accord pour mener un travail sur des fragilités existantes qui, indique le rapport, constituent des facteurs aggravants de la délinquance sur le territoire, comme par exemple la précarité, le chômage ou encore la qualité du cadre de vie et de l'environnement. ■ JE

REPRISE POUSSIVE EN CORSE

Publiée ce 10 octobre, une note de conjoncture régionale de l'Insee dresse le tableau, pour le 2^e trimestre 2021, d'une reprise difficile, avec un emploi insulaire qui accusait un léger repli, une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et, au seuil de la saison touristique, des embauches qui pâtissaient encore du manque de visibilité.

Un trimestre sous le signe de l'incertitude.

Dans un contexte économique encore fragilisé par la pandémie de Covid-19, l'emploi salarié régional a légèrement faibli au 2^e trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent, se contractant de 0,2 %. Une inflexion qui semble infime, mais qui contrastait avec la progression des effectifs salariés au niveau national (+ 1,1 %). Dans une période jusqu'alors propice aux embauches saisonnières, l'emploi a par exemple marqué le pas dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (- 0,1 %). Recul des effectifs également dans le tertiaire marchand hors intérim, (- 0,3 %), le secteur transport & entreposage (- 2,2 %), le commerce & réparations automobiles (0,9 %) et plus encore dans les activités immobilières (- 11 %). Quant au secteur de l'hébergement-restauration, en dépit des mesures de soutien et des dispositifs d'activité partielle, le redémarrage attendu de l'emploi n'y a pas eu lieu. Petite consolation toutefois, par rapport au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié total progressait de 0,9 %, avec 1000 créations. Pour autant, les effectifs demeuraient en retrait de 7,4 % dans l'hébergement-restauration par rapport à leur niveau d'avant crise. Le nombre d'heures rémunérées, qui permet d'estimer le niveau d'activité témoignait d'une faible activité en début de saison: tous secteurs confondus, la perte en Corse s'établissait à 11 % par rapport à la même période de 2019, contre 5 % au niveau national; avec un déficit d'heures rémunérées qui, en avril, s'établissait à 17 %, soit le double du niveau national, positionnant à nouveau la Corse en tête des régions les plus impactées, la perte se résorbant ensuite pour atteindre - 4 % en juin. Dans l'hébergement-restauration, le nombre d'heures travaillées s'est trouvé réduit de 39 % par rapport à son niveau de 2019, le recul atteignant 12 % dans la fabrication des denrées alimentaires-boissons et tabac, et 32 % dans la fabrication de matériel de transports tandis que le commerce cédait 10 % à son niveau 2019, soit le double de la moyenne nationale. Hors contrats d'intérim, les déclarations préalables à l'embauche

(DPAE) ont reculé de 6,5 % par rapport au 2^e trimestre 2019), avec un repli particulièrement sévère dans les secteurs fortement saisonniers en avril, où les intentions de recrutements étaient réduites de moitié par rapport à 2019 [- 51 %]. L'amélioration de la situation sanitaire en mai puis juin a cependant permis aux DPAE de se repositionner à + 26 %, indiquant un décalage dans le temps des recrutements saisonniers.

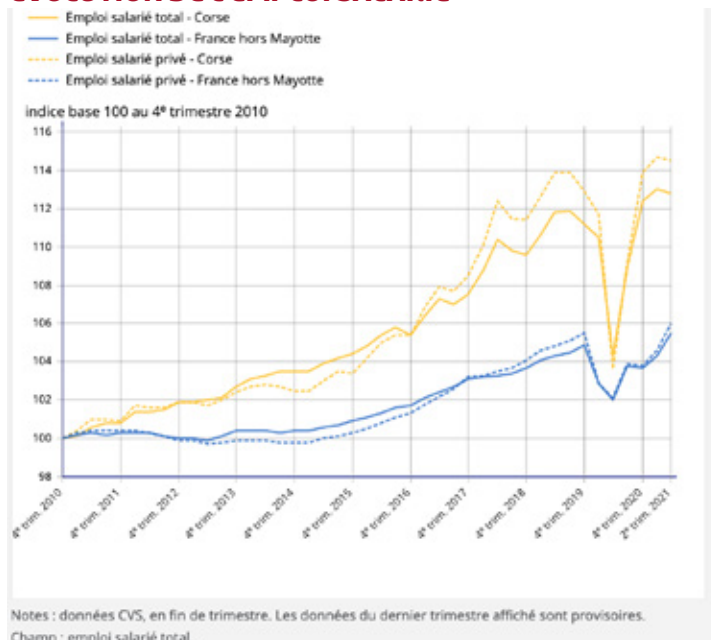
Ce 2^e trimestre 2021 a également été marqué par une forte augmentation du nombre des demandeurs d'emploi avec 23 090 personnes inscrites à Pôle emploi Corse et tenues de rechercher activement un emploi [catégorie A, B et C; données corrigées des variations saisonnières]; ce qui, par rapport au 1^{er} trimestre 2021, représentait une augmentation de 10,5 %, d'autant plus notable que le contexte national était marqué par une légère baisse [- 0,5 %]. Contrairement au précédent trimestre, le nombre de demandeurs inscrits en catégorie A, sans emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, progressait de 9,6 % traduisant la reprise effective de recherches actives d'emploi. La hausse trimestrielle des demandeurs d'emploi ABC concernait toutes les tranches d'âges et affectait davantage les femmes que les hommes. En outre, par rapport à la situation d'avant crise [2^e trimestre 2019], le nombre de demandeurs d'emploi ABC progressait plus rapidement sur l'île [+ 6,6 %] qu'au niveau national [+ 1,7 %].

Point positif toutefois, un regain de créations d'entreprises avec 1420 entreprises créées [données corrigées des variations saisonnières], soit une hausse de 3,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Mais cette dynamique masquait des disparités selon les secteurs d'activité: +16,8 % dans l'industrie, + 11,8 % pour les services, - 6,5 % dans la construction et - 11 % dans le commerce-transport-hébergement-restauration. Par rapport au 2^e trimestre 2019, les créations d'entreprises ont augmenté de 18,7 % en Corse, mais moins rapidement qu'au niveau national [+ 26,2 %]. ■ AN

NOMBRE DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2019, 2020, 2021



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ



TROPH'ÉNERGIES

Il est encore temps de concourir!

Une initiative concrète en matière de développement des énergies renouvelables, de maîtrise de l'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air et/ou de mobilité durable? Qu'elle soit portée par un particulier, une association, une collectivité locale ou un professionnel, il est encore temps de la présenter dans le cadre de l'édition 2021 des Troph'nergies, lancée le 29 septembre dernier par Julien Paolini, président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie (AUE) de la Corse. Pour participer à ce concours régional, les concurrents doivent avoir réalisé des travaux ou des opérations en faveur du développement des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, de l'amélioration de la qualité de l'air et/ou de la mobilité durable en Corse au cours des douze derniers mois. Les candidats ont jusqu'au 1^{er} novembre inclus pour soumettre leur projet. Les résultats des présélections -effectuées par le jury interne de l'AUE qui retient les trois meilleurs candidats de chaque catégorie-seront connus à partir du 4 novembre 2021. Après quoi chaque initiative donne lieu à la réalisation d'une vidéo présentée sur la page Facebook de l'AUE, les internautes étant invités à voter du 2 au 9 décembre 2021 pour désigner les lauréats de chaque catégorie (particuliers, associations, collectivités locales et professionnel), qui se verront remettre un chèque dont le montant variera selon la catégorie: de 2 000 € pour un particulier jusqu'à 10 000 € pour une collectivité. Les autres participants recevront également une prime d'encouragement et le jury de l'AUE pourra de plus attribuer un «coup de pouce» afin d'encourager un projet original et exemplaire n'ayant pas encore débuté ou étant en cours de réalisation. ■ AN

Pour faire acte de candidature: www.aue.corsica

PERSONNES ÂGÉES

Plan de soutien pour «améliorer l'offre d'accompagnement»

En visite en Corse le 11 octobre 2021, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, y a présenté le plan de renforcement de l'offre d'accompagnement des personnes âgées sur l'île. Une enveloppe de 15 M€ pour les 4 ans à venir est prévue, dans le cadre du Ségur de la santé et de France relance pour l'investissement dans les établissements et services médico-sociaux pour les personnes âgées de l'île. Outre la rénovation des Ehpad actuels pour des hébergement permanent ou des accueils à la journée ou des aides pour les équipements du quotidien afin d'améliorer la vie des résidents et les conditions de travail des professionnels, le plan prévoit de proposer de nouvelles formes d'habitats. Comme le projet de résidence autonomie à Corte qui devrait voir le jour au nord de la ville, à proximité des commerces et services: conçue pour accueillir des personnes âgées, majoritairement autonomes, mais en partie isolées qui ne veulent plus ou ne peuvent plus vivre dans leur domicile, elle prévoit près de 30 logements, principalement en T1, entourés de jardins. ■ AN

INNOVATION

Un second tiers-lieu en projet pour la CAB



Après avoir ouvert son premier tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat, en juin dernier dans le centre ancien Bastiais, Avvià, la fabrique à projets, la Communauté d'agglomération de Bastia a fait l'acquisition, le 8 octobre 2021, de 1800 m² de locaux à Toga, afin d'y créer un nouveau tiers-lieu, dédié cette fois à l'innovation. Une réalisation qui s'inscrit dans l'intégration d'un projet global de requalification et redynamisation du secteur Nord de la ville de Bastia, autour du port de commerce et du port de plaisance de Toga. L'objectif est d'offrir un lieu « multifonctionnel » qui sera aménagé de plusieurs espaces « permettant de croiser les activités, les compétences et les services au public »: fablab professionnel, un camping d'entreprises, un espace dédié à un incubateur (en lien avec organisme d'appui à l'innovation Inizià), coworking, espace de convivialité... Le montant prévisionnel de l'opération d'investissement est estimé à 4,70 M€, dont 1,70 M€ de frais d'acquisition. Le financement est assuré notamment par l'Etat (58 %), l'Europe via le programme opérationnel Feder (20 %) et la Banque des Territoires (0,52 %). Les travaux débiteront en juin 2022 pour une livraison estimée en 2023. ■ AN

Les chiffres de la semaine

401 732

passagers ont transité par les ports de commerce de Corse en septembre 2021, contre 315 370 en septembre 2020, soit une hausse de 27,38 %, indique la CCI de Corse; une augmentation plus marquée sur le trafic régulier international (57,09 %) que sur le trafic régulier national (13,33 %). En cumul depuis le 1^{er} janvier 2021, le trafic-passagers affiche une hausse de 29,58 % par rapport à 2020, avec un total de 2 630 716 personnes contre 2 030 177.

Les chiffres de la semaine

424 %

d'augmentation du prix du gaz sur les contrats à terme en Europe entre le 1^{er} février et le 30 septembre 2021, indique l'Insee dans une note de conjoncture. Le renchérissement des prix de l'énergie et des autres matières premières se traduit d'ores et déjà dans les prix de production des branches manufacturières, avec en août + 9,5 % sur un an pour les prix de production de l'industrie française et + 10,4 % sur un an pour les prix agricoles.

Les chiffres de la semaine

32

lauréats, répartis sur les massifs de métropole et d'outre-mer, suite au premier appel à candidatures lancé dans le cadre du plan d'investissement pour le tourisme en montagne, Avenir Montagnes, doté de 650 M€. 3 des projets retenus sont portés par la communauté de communes de l'Alta Rocca, la communauté de communes de Celavu Prunelli, la communauté de communes Castagniccia-Casinca et la communauté de communes de Costa Verde.

THÉÂTRE

L'âne d'or, monstres, magie et métamorphoses

Egalement connu sous le titre *Métamorphoses*, *L'âne d'or* est un roman à la première personne écrit dans la première moitié du II^e siècle par l'écrivain, orateur et philosophe Apulée, fils d'une famille de citoyens romains bien considérée et aisée d'origine berbère, également auteur d'un discours de plaidoirie intitulé *De la magie*, qu'il prononça pour sa défense, lors d'un procès qui lui avait été intenté pour sorcellerie. Changé en âne par sa maîtresse, Lucius apprend que, pour retrouver sa forme humaine, il doit manger des roses. Mais encore faudrait-il d'abord en trouver ! Sa quête l'entraîne dans une série de mésaventures burlesques et lui fournit l'occasion d'apprendre et narrer nombre d'histoires où se mêlent érotisme, crimes sanglants et magie et où interviennent sorciers, voleurs, amoraux, amoureux, dieux, paysans. Cette adaptation pour la scène signée Orlando Forioso associe la compagnie TeatrEuropa basée en Corse et la compagnie italienne TrisEtMas. Un spectacle tout public, en corse, français et italien, proposé dans le cadre du dispositif mis en place par la Collectivité de Corse, A Festa di a lingua.

Le 17 octobre 2021, 15 heures Spaziu Culturale Natale-Rochiccioli, Cargèse.

☎ : 09 62 61 95 14 & www.cargese.corsica/spaziu-culturale-natale-rochiccioli/

Le 7 novembre, 17 heures Centre de création musicale Voce, Pigna. ☎ 04 95 61 73 13 & www.voce.corsica

**La cartomancie du territoire**

La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Premières nations, les Métis et les Inuits. En 2015, le palmarès du développement humain de l'ONU plaçait les Premières nations au 60^e rang, alors que le Canada est 8^e. La loi sur les Indiens de 1876, visant à leur assimilation et à l'éradication de leurs cultures avec, entre autres, les « *pensionnats indiens* », dont l'objectif déclaré était de tuer l'indien dans l'enfant, ou le système de laissez-passer limitant les mouvements des Indiens hors des réserves, existe encore. Si de nombreux articles en ont été supprimés, l'existence d'un « *statut indien* » est encore en débat et ces politiques ont aujourd'hui encore des répercussions : traumatismes intergénérationnels, discriminations, dépossession, inégalité d'accès aux ressources alimentaires et services publics, surreprésentation dans la population carcérale, phénomène des disparitions et assassinats de femmes et filles autochtones. Philippe Ducros, dramaturge, metteur en scène et acteur québécois, s'est rendu en 2015 dans différentes communautés des Premières nations du Québec : « *Je me suis tourné vers ceux qu'on tente d'ignorer, qui vivent en un tiers-monde imposé, au cœur même de ce paysage que j'aime tant.* » Il en est résulté une création théâtrale et vidéographique, entre fiction et documentaire, qui questionne sur le rapport, non seulement des Québécois et Canadiens mais de tout un chacun, aux réserves [autochtones ou naturelles] et à la colonisation du territoire comme de la pensée.

Serait-il possible, à travers l'histoire de ces peuples dépossédés, à travers leurs réalités, de voir notre propre colonisation, celle qu'on s'impose en tant qu'individu, en tant que nation, qu'on impose à un territoire ? Serait-il possible d'apprendre d'eux, de voir comment ils ont survécu, comment ils se décolonisent ? Telles sont quelques-unes des questions que pose ce récit polyphonique conçu tel un road-trip, qui mêle les réflexions intimes de Philippe Ducros et des témoignages récoltés, portés par les comédiens innus Marco Collin et Sharon Fontaine-Ishapatao, avec, en toile de fond, une installation vidéographique d'Éli Laliberté. Spectacle en français, innu-aimun et anglais, surtitré en français. À partir de 14 ans.

Les 21 et 22 octobre, 21 heures Fabrique de théâtre, Bastia. ☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.com



EXPOSITION

Rue Sainte-Élisabeth, Carrughju Santa Lisabetta

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le bâtiment portait le nom de *Conservatorio delle oneste figlie di Santa Elisabetta*. Il fut l'un des quatre couvents de femmes que comptait la ville de Bastia. Au cours du temps, il connut différentes vocations successives : couvent pour les sœurs tertiaires franciscaines, caserne militaire, établissement d'enseignement des frères des écoles chrétiennes, et enfin, occupation par les sœurs de la communauté du Bon pasteur qui y hébergeront un orphelinat et des locaux d'enseignement. On le connaît du reste mieux aujourd'hui sous l'appellation Le Bon Pasteur. En 2009, la Ville de Bastia a fait l'acquisition de cet ensemble immobilier dont l'entrée se situe au numéro 13 de la rue Sainte-Élisabeth. Une réflexion collective est menée sur la gestion future de ce lieu bien connu de la population bastiaise et, dans le cadre du Contrat de ville de l'Agglomération de Bastia, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un projet a été mené par la photographe Valérie Rouyer et le journaliste et écrivain Jérôme Camilly qui ont interrogé la mémoire du lieu à travers les témoignages d'anciennes pensionnaires et de personnes ayant travaillé au Bon Pasteur, de 1933 à 1992. Il en résulte un livre, traduit en corse par Jean-Marie Arrighi, et une exposition constituée de 42 photographies (noir et blanc et couleurs) : portraits de témoins en noir et blanc réalisés à la chambre, photographies d'archives issues de collections particulières datant des années 1930 jusqu'aux années 1990, extraits de la presse locale et photographies récentes du Bon Pasteur en couleurs et en noir et blanc également réalisées à la chambre photographique.

Jusqu'au 29 octobre 2021. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica



ARNAQUES SUR INTERNET

CES PIÈGES QUI GUETTENT LES ADOLESCENTS



Ils ont beau maîtriser les arcanes d'Internet bien mieux que nombre d'adultes, être moins impressionnables que les enfants, adolescents et jeunes adultes n'en sont pas moins susceptibles d'offrir une cible de choix aux escrocs tapis sur la toile. Des produits de marque contrefaits aux offres d'emploi trop belles pour être vraies, Benoit Grunemwald, expert en cyber-sécurité à Eset France, passe en revue les stratagèmes les plus courants utilisés par les fraudeurs pour soutirer aux adolescents leur argent et leurs données personnelles.

People, produits de luxe, bourses d'études, jobs et sites de rencontres, le top 5 des arnaques

Première source de risque identifiée, les escroqueries sur les réseaux sociaux. En effet, «*les médias sociaux étant le terrain de jeu numérique de la plupart des adolescents, il est normal que des pirates tentent de les cibler là où ils passent le plus de temps*» souligne Benoit Grunemwald, expert en cyber-sécurité à Eset France. Spécialisée dans la protection antivirus et plus généralement la vie numérique, Eset a été fondée voilà près de trente ans en Slovaquie par Peter Paško et Miroslav Trnka, qui étaient alors deux jeunes programmeurs et qui, ayant découvert l'un des premiers virus informatiques, «*Vienna*», avaient écrit un programme permettant de le détecter.

Certaines des arnaques les plus courantes se présentent comme des liens vers des articles de tabloïds aux titres accrocheurs ou choquants concernant la vie des célébrités. Mais le fait de cliquer sur un tel lien amène à se trouver redirigé vers un site web malveillant. Par ailleurs, «*les escrocs peuvent également contacter directement leurs victimes par le biais de messages proposant de participer à des concours ou des loteries. Là encore, le lien partagé redirigera quasi-systématiquement vers un site web frauduleux qui infestera les appareils de logiciels malveillants ou tentera d'arracher des informations sensibles.*»

Autre arnaque très courante en ligne, celle qui concerne de faux produits de luxe vendus au rabais. Elle prolifère notamment via de fausses publicités sur les médias sociaux, avec des offres de produits de luxe affichant des prix ridiculement bas. Pour rendre leurs offres attrayantes, les escrocs essaient de proposer des produits qui ont toutes les chances de séduire les adolescents, tels que des baskets en édition limitée, des vêtements de marques connues et habituellement très chères ou de fausses boutiques en ligne. Ici, «*la ruse consiste à créer un faux site Web de vente qui propose un large assortiment de ces produits. Cependant, une fois que vous aurez effectué l'achat, vous recevrez au mieux un produit de contrefaçon, sinon rien du tout. Et dans le pire des cas, les cybercriminels accumuleront les dépenses sur la carte de crédit utilisée.*» Mais les cyber-fraudeurs tablent aussi sur les inquiétudes de nombreux jeunes quant à leur avenir et aux moyens de financer des études ou une formation: «*à l'approche de l'obtention du baccalauréat, les adolescents commencent à se tourner vers la prochaine étape de leur vie, les études supérieures. Et avec ceci, c'est le début de la période des demandes de bourses.*» Une autre arnaque courante est donc celle qui porte sur de fausses bourses d'études: «*Les escrocs tentent alors d'attirer les étudiants à la recherche d'une aide financière en créant*

des bourses d'études frauduleuses, qui prennent diverses formes. Ces faux programmes de bourses d'études exigent souvent que le candidat paie de supposés frais d'inscription. Malheureusement, il n'y a pas de bourse à obtenir et le fraudeur empêche les frais.»

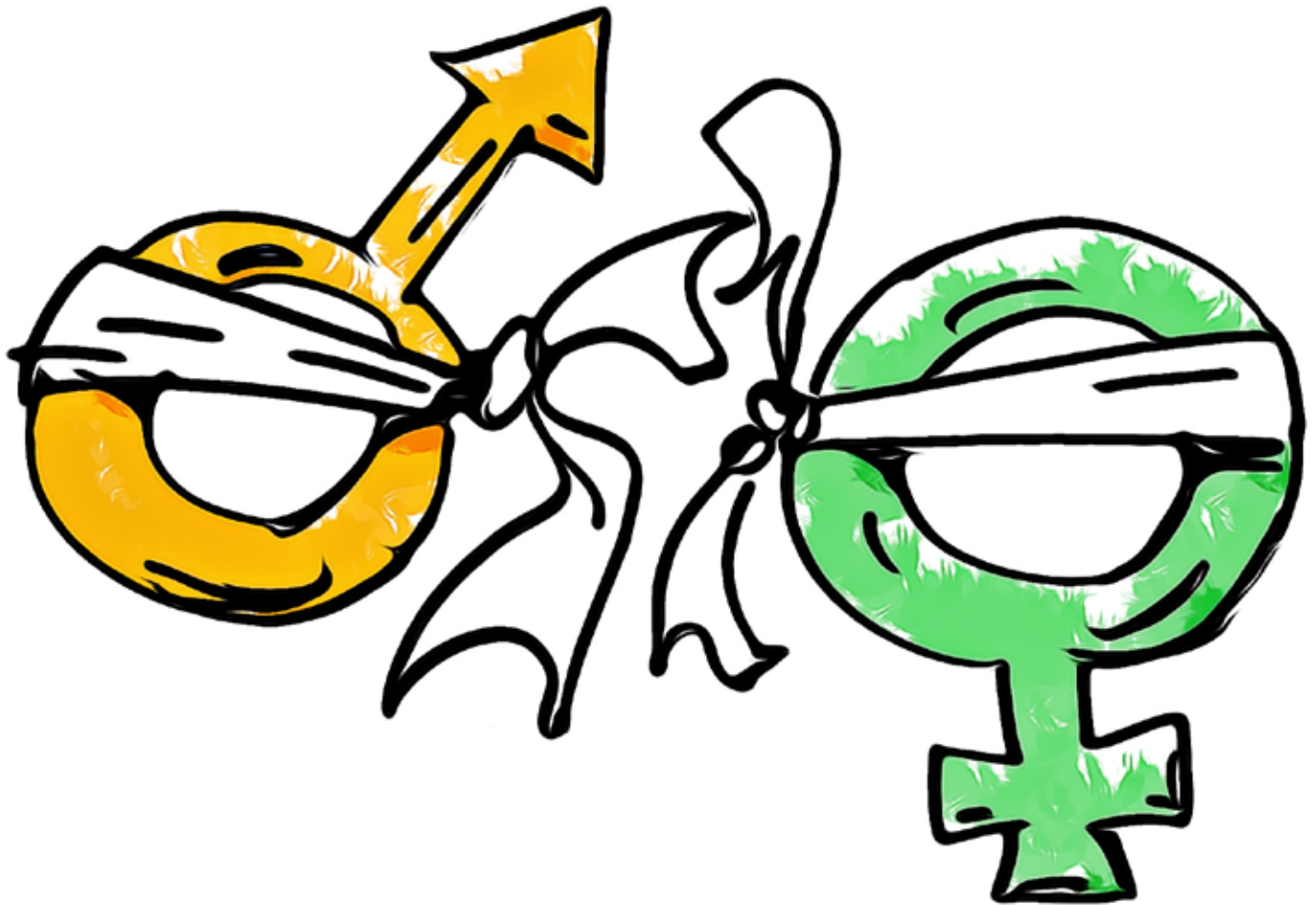
Dans le même ordre d'idée, on trouve, assez logiquement, les arnaques relatives à l'emploi puisque, pour couvrir leurs frais, beaucoup d'étudiants ou d'adolescents vont se mettre en quête d'un emploi saisonnier ou à temps partiel. Dans ce cas, afin de cibler les jeunes demandeurs d'emploi, les cybercriminels créent des offres d'emploi frauduleuses qui semblent généralement très alléchante, trop même. Ils publient de fausses offres d'emploi sur des sites d'emploi légitimes et proposent généralement des postes qui permettraient de travailler à domicile tout en gagnant un gros salaire. «*Le but ultime est de soutirer à leurs cibles des informations personnelles qui seront ensuite utilisées pour diverses activités illicites, comme l'ouverture de comptes bancaires au nom de leurs victimes ou le vol de leur identité pour falsifier des documents.*»

Enfin, au top 5 des pièges, figurent les «*arnaques romantiques*» puisque, comme c'est le cas pour beaucoup de produits et services à l'ère du numérique, la recherche d'une relation amoureuse s'est également déplacée en ligne. Aussi, les plateformes de rencontres en ligne sont devenues des terrains de chasse à ne surtout pas négliger, pour les experts des arnaques amoureuses. Et l'attrape-cœurs a bien vite fait de devenir un attrape-nigauds cauchemardesque. «*Ces fraudeurs ne se contentent pas de fréquenter les sites de rencontre: ils parcourent souvent les médias sociaux et contactent leur proie par messages privés. La ruse consiste souvent à se faire passer pour une personne que leur cible trouvera attirante. L'escroc va ensuite la courtiser jusqu'à ce qu'il atteigne son objectif ultime: lui soutirer de l'argent. Malheureusement, dans certains cas, les cybercriminels optent pour des tactiques douteuses, par exemple en manipulant leurs cibles pour qu'elles partagent des photos osées, puis en les faisant chanter pour qu'elles versent de l'argent, en menaçant de diffuser les photos incriminées à leurs proches et au public si elles ne paient pas.*»

Qu'il s'agisse de chercher un travail, l'âme sœur ou de faire une bonne affaire, le conseil de Benoit Grunemwald est d'avoir toujours à l'esprit que «*l'une des règles d'or de l'internet est la suivante: "si ça semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas". Méfiez-vous de toute offre trop alléchante, quel que soit le domaine. La vigilance reste le maître mot pour protéger votre sécurité en ligne.*» ■ AN

« Si ça semble trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas. »

LA LANGUE CORSE (MODERNE) EST-ELLE SEXISTE ?



Malgré son titre [volontairement] accrocheur, cette chronique porte sur le genre des mots en corse. Il s'agit donc de linguistique: mais il est difficile aujourd'hui de parler de « masculin » et de « féminin » sans évoquer la question du sexisme dans la langue. La notion de *linguistic sexism* a été élaborée aux États-Unis à partir des années soixante dans le cadre des études sur la manifestation de la différence sexuelle dans le langage. Le retentissement n'a pas été le même dans tous les pays: la linguistique italienne, par exemple, n'a pas prêté beaucoup d'attention au phénomène, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, en France et en Espagne [Elisabeth Burr, <https://bit.ly/2XNv6m6>]: nous y reviendrons. « Auteur » ou « auteure »? Ajouter un e n'améliore en rien la condition de la femme. Quant à l'écriture inclusive, elle ne fait qu'introduire une complication ultérieure dans une orthographe française déjà bourrée d'incohérences [voir notamment MarieTrep: « *Dire que la langue est sexiste n'a aucun sens* », <https://bit.ly/39IUaNH>].

• LE GENRE DES NOMS EN CORSE

Ces affirmations n'engagent que moi. Je m'empresse d'ajouter qu'il sera seulement question ici du genre des noms en corse, où la fluctuation masculin/féminin tend à devenir aussi fréquente qu'en français: le contact entre les deux langues est d'ailleurs à l'origine d'une insécurité linguistique galopante, et de variations qui n'ont parfois rien à voir avec la différenciation

géographique interne. On sait par exemple que *art* se dit *arte* dans le Cismonte et *arti* dans le Pumonte [où -e final atone est exclu]. Cette variation phonologique n'explique pas la variation de genre: pour *art vivant*, on trouve à la fois le féminin [*arte/arti viva*] et le masculin [*arte/arti vivu*]. Signalons en passant qu'en français le genre de « art » a varié dès les premiers temps de la langue: on le trouve, dans les plus vieux textes, tantôt féminin [ce qui est le genre étymologique], tantôt masculin; il n'était pas encore fixé au xvi^e siècle; aujourd'hui, le masculin a prévalu". Le *Littre* cite Montaigne: « *Que devient cette belle art?* » [xvi^e siècle].

En ce qui concerne l'innovation qui voit les trois genres latins [masculin, féminin, neutre] se réduire à deux avec la disparition du neutre, elle concerne l'ensemble des langues romanes et donc le corse. Cette tendance, déjà présente en latin, a comme résultat le plus fréquent le passage des substantifs neutres dans la catégorie des substantifs masculins [par exemple *vinum*, neutre latin donne en corse *u vinu*, masculin]. Le troisième cas latin n'existe pratiquement plus aujourd'hui avec sa fonction primitive, ou n'existe qu'à l'état de « fossile ». À ce sujet d'ailleurs, le corse a une spécificité: quand l'opposition de genre n'est pas pertinente, on emploie en corse un « féminin figé »: *A sò* [français je LE sais, italien LO so]. Contrairement à l'italien ou aux autres langues qui connaissent ce phénomène de manière sporadique [français *se LA couler douce*, italien *come te LA passi? comment ça va?*], le corse se sert systé-

matiquement du féminin en fonction de neutre, non seulement pour les pronoms mais chaque fois que la catégorie du genre n'est pas pertinente [hè verA, en italien è verO, c'est vrai].

Le genre de l'étymon latin n'est pas toujours maintenu dans les langues romanes, notamment en ce qui concerne les non-animés, ou les êtres non sexués [on parle de genre grammatical opposé au genre naturel. Les mots les plus exposés au changement de genre (par rapport au latin) sont ceux qui ont une finale autre que u et a, une initiale vocalique [l'article, indifférencié, ne donne aucune indication] et appartiennent au vocabulaire abstrait ou peu fréquent. Nous avons vu le cas de arte/

arti, issu du féminin en latin arte [m] mais masculin en français moderne et parfois en corse où le genre féminin étymologique reste cependant majoritaire dans la littérature [70 % environ] malgré l'influence grandissante des médias [cf. les émissions de France 3 Corse ViaStella: Arte Vivu, spectacles vivants]. Mais ce genre d'interférences se produit également avec les mots à initiale consonantique, et même quand la finale n'est pas ambiguë. Les exemples sont nombreux; nous examinons ici le cas d'un terme à l'origine «savant» mais qui fait désormais partie du vocabulaire courant: l'équivalent corse du français orchestre. est rare dans le vocabulaire non-traditionnel

LANGUE CORSE: ORCHESTRU OU ORCHESTRA?

EXEMPLE	GENRE	AUTEURS	NOTES
UN orchestrU [classicU]	masculin en -U: le plus fréquent	M.Ceccaldi; A.D.Monti ...	voyelle finale en -U, même genre qu'en français
UN orchestrA [classicU]	masculin en -A: en progression	P.Marchetti, Muntese, Educorsica...	voyelle finale en -A, même genre qu'en français [récent]
UN'orchestrA [classicA]	féminin en -A très rare:	A.F.Filippini	voyelle finale en -A, même genre que dans TOUTES langues romanes [sauf en français où le masculin s'est imposé seulement à partir du XIX ^e]
UrchestrA [UrchestrU]	fermeture du O désaccentué: rare	Educorsica	La «svucalatura» caractéristique du corse est rare dans le vocabulaire non-traditionnel

Comme on le voit dans le tableau synthétique ci-dessus, tous les équivalents romans du terme «savant» orchestre sont issus du féminin latin orchestra [issu du grec].

Le genre féminin du latin est conservé dans toutes les langues romanes, sauf en français moderne [le genre était hésitant jusqu'au XVIII^e siècle; au Québec, et même en France le mot est souvent employé au féminin: une orchestre]. En corse, le genre est masculin [donc en -U] sur le modèle du français: un orchestru.

Récemment, on atteste un orchestra, avec le genre masculin du français et la surprenante voyelle finale -A de l'italien [féminin], sur le modèle des masculins savants d'origine grecque du type u sistema [influencé par l'italien il sistema]. Cependant, u sistemu est aussi très fréquent, surtout à l'oral et dans la langue populaire.

La langue corse est prise «en sandwich» entre le marteau français et l'enclume italienne. En cas de doute, on a recours au dictionnaire italien sans forcément maîtriser le fonctionnement d'une langue qui, selon l'expression de la linguiste italienne Annalisa Nesi, n'est plus qu'un «écho» en Corse. En italien, la terminaison -A est habituelle au féminin singulier [orchestrA classicA comme musicA classicA], sauf pour quelques exceptions «savantes» [souvent en -MA], d'origine grecque mais passées par le latin: un sistemA. Mais en italien comme en corse subsistent des formes plus «normales» [un sistemu/un sistemU] car la langue populaire considère comme un «contresens» d'attribuer la terminaison du féminin à des mots masculins: «La lingua del popolo, a cui la desinenza femminile

in parole maschili pare un controsenso, le trasforma volentieri in parole in -o: pirato, pilota, sofisto, procaccio, idioto, fascisto. Il linguaggio del Belli ci offre patriotto, solomito, monarco, sistemo...»*

Le phénomène d'insécurité linguistique engendre ainsi des «monstres» hybrides comme la forme corse un orchestrA: genre masculin du français et terminaison «féminine» [mal interprétée] des mots savants italiens. Ce qui n'empêchera [peut-être] pas la forme hybride de devenir la «norme», au détriment de la forme courante encore majoritaire dans la langue corse vivante: le même type de phénomène se produit dans toutes les langues, chacune ayant ses raisons que la raison ne connaît pas.

Même un partisan du modèle italien comme Pascal Marchetti préconise dans son dictionnaire un orchestra [masculin comme en français]. N'en déplaise au «sommo poeta» corse Anton Francesco Filippini qui écrivait un'orchestra [l'apostrophe est révélatrice du féminin] dans ses Poesie [première édition 1929]: «Un'orchestra di fucili / discitatu l'ha di novu, / chi la polvera ragiona / da Niolu a Pontenovu».

Mais l'apostrophe «accusatrice» a disparu [un orchestra] dans [presque] toutes les citations en langue «modernisée» du «poète français naturalisé italien d'expression corse» [encyclopédie Larousse], et le mot en question est absent de son dictionnaire posthume [1999]... ■ Jean CHIORBOLI

*[Gerhard Rohlfs, 1966-1969:

Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, Einaudi]

CARNETS DE BORD

LE JOURNALISTE, L'ÉVÊQUE ET L'ANCIEN PREMIER MINISTRE



L'un était connu du grand public, notamment grâce à sa peu flatteuse marionnette des Guignols de Canal Plus. L'autre était estimé et reconnu dans les milieux de la presse catholique. Étienne Mougeotte et José de Broucker sont morts à quelques jours d'intervalle, en ce début d'octobre, et représentent une époque de la presse qui peu à peu sous nos yeux disparaît. Il se trouve que j'ai travaillé avec chacun d'eux. Étienne Mougeotte, dans la mémoire de beaucoup, ce sont les sifflets du 10 mai 1981. Il a incarné, et pour longtemps, l'un des deux visages qui annoncèrent la victoire de François Mitterrand à 20 heures, ce dimanche-là, l'autre étant celui de Jean-Pierre Elkabbach. L'un comme l'autre payèrent un soutien par trop voyant à Valéry Giscard d'Estaing, le président battu, et furent renvoyés de leurs entreprises respectives, Europe 1 et Antenne 2. En 1981 avec la gauche, comme avec les gaullistes puis les pompidoliens quelques années plus tôt, c'était une habitude : ceux qui « persiflaient », on les virait.

Pour Étienne Mougeotte, qui avait à l'époque été journaliste à France Inter, présentateur du journal télévisé de 20 heures (renvoyé pour impertinence !), une carrière brillante se profilait. Il fut successivement directeur de *Télé 7 Jours* et du *Journal du Dimanche* avant de passer par RTL puis de devenir, pendant vingt ans, le tout-puissant directeur des programmes de TF1. Plus tard, il fut le directeur du *Figaro* puis celui de Radio classique. Partout où il passait, audiences et tirages décollaient.

On me dira qu'il fut aussi le serviteur zélé de ses patrons, notamment au *Figaro* où [quelle surprise !] il militait en 2012 pour la réélection de Nicolas Sarkozy. Imaginait-on le grand quotidien de la droite française depuis 1826 promouvoir la candidature d'un socialiste ? Étienne Mougeotte ne fut d'ailleurs pas très bien récompensé : le propriétaire du *Figaro*, Serge Dassault, avait des Rafale à vendre et devait donc être en bons termes avec le président François Hollande. Exit donc Mougeotte, qui fut viré sans ménagement, prié à midi d'être parti le soir et invité à ne pas faire de pot de départ dans les locaux du quotidien. Comme quoi le zèle [qui « effleure la duperie », selon Balzac] ne paie pas.

Je ne suis pas sûre que de telles carrières soient encore possibles aujourd'hui. Ni qu'il y ait sur la place beaucoup de journalistes qui, comme Mougeotte, aient déjà tout lu et tout vu à 9 heures du matin, s'intéressant à tout et sachant à peu près tout de l'actua-

lité, du sport à la musique en passant par l'économie, la santé, le cinéma et, bien sûr, la politique.

Moins sur le devant de la scène, José de Broucker fut un pilier de la presse catholique pendant plusieurs décennies. Dans les années 1960, il avait suivi les travaux de Vatican II, qui révolutionna l'Église. À 90 ans, lors d'un déjeuner pris avec lui juste avant le premier confinement, il évoquait encore ses projets de traduction d'écrits de Dom Helder Camara, l'archevêque brésilien des pauvres, dont le procès en béatification a débuté en 2013. Il était l'ami de Dom Helder et son biographe.

Chacun des deux hommes, avec des caractéristiques bien différentes, fut un modèle pour des générations de journalistes. On apprenait toujours à leurs côtés. Cela valait bien un petit hommage.

L'ÉGLISE DANS LA TOURMENTE

De l'art de transformer une initiative saluée par tous en une polémique hasardeuse : c'est souvent comme ça avec l'Église de France, dont les évêques, prêtres et responsables n'ont pas un grand sens de la communication. Ainsi avec le remarquable rapport établi par la « *Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église catholique* » (Ciase). Initiée par la Conférence des évêques et la Conférence des religieux et religieuses de France, la commission a rendu ce constat effrayant : entre 1950 et 2020, le nombre de victimes mineures d'agressions sexuelles commises par des prêtres, diacres, religieux ou religieuses s'élève à 216 000 personnes. En élargissant aux laïcs travaillant avec l'Église (un tiers des cas), on aboutit à 330 000 personnes. Commentaires et réactions : « *un séisme* », « *un ouragan* », « *une commotion* » provoquant « *honte* » et « *effroi* ». Ces mots ne sont pas excessifs.

C'est bien la Conférence des évêques qui, après des années d'aveuglement, avait pris la courageuse initiative de créer cette commission et d'en confier la présidence à Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État et respecté de tous. Bien malgré lui, sans doute, l'actuel président de la Conférence des évêques, Éric de Moulins-Beaufort, a balayé ce côté positif par une phrase prononcée sur France Info : « *Le secret de la confession s'impose à tous et est plus fort que les lois de la République.* »



D'après photo DR

Du coup, on ne parle plus que de cela. Il y a le droit canonique d'un côté, le droit tout court de l'autre, avec des conclusions qui ne sont pas aussi limpides que les apprentis juristes des réseaux sociaux l'ont décrété. Car s'il est vrai que la non-dénonciation de certains crimes et délits est sanctionnée par la loi, des exceptions sont prévues pour les personnes astreintes au secret, dont les prêtres. La révélation d'une information recueillie dans le cadre de ce secret est également prévue par la loi, et punie. «*Il y a trois secrets plus sacrés que les autres: médecin, avocat et prêtre*», assure dans *Le Monde* Me Jean Boudot, avocat au barreau de Marseille. Mais, dira-t-on, il y a aussi le principe de non-assistance à personne en danger. Beau débat juridique en perspective, jusque dans le bureau du ministre de l'Intérieur et ministre des Cultes, où Éric de Moulins-Beaufort était «*convoqué*» le 12 octobre.

À la suite de cette rencontre, la Conférence des évêques a presamment corrigé le tir : «*L'ampleur des violences et agressions sexuelles sur mineurs révélées par le rapport de la Ciasse impose à l'Église de relire ses pratiques à la lumière de cette réalité. Un travail est donc nécessaire pour concilier la nature de la confession et la nécessité de protéger les enfants.*»

Par une faute de communication, le président de la Conférence des évêques a déplacé le sujet et dirigé malgré lui l'opprobre vers l'Église alors que le travail encourageant la Ciasse méritait surtout le respect. Le résultat est accablant, mais la méthode a été la bonne. Qui plus est, l'Église catholique avait anticipé le rapport en prévenant les catholiques pratiquants, en organisant des réunions, voire en projetant des films qui jettent un regard cru, mais hélas attendu, sur l'ampleur du drame. Dans ce travail, Éric de Moulins-Beaufort était en première ligne. On peut espérer qu'on en revienne au cœur du sujet: les dérives et les victimes. La réflexion sur le secret de la confession n'est qu'une des nombreuses pistes de la Commission Sauvé: recrutement, formation, prévention, écoute, sans oublier la délicate indemnisation des victimes, sujet sur lequel les catholiques ne sont pas d'accord entre eux. On en reparlera donc, au-delà des polémiques.

CAP SUR... 2027

À quoi joue Édouard Philippe? L'ancien Premier ministre d'Emmanuel Macron, venu de la droite juppéiste, a voulu comme tout le

monde créer son propre parti politique, ce qui présente un double avantage: celui d'avoir sa propre boutique et celui de pouvoir présenter, aux élections législatives, des candidats dont le nombre de voix décidera du financement public du parti pour les cinq années suivantes.

Pour Édouard Philippe, ce sera donc Horizons. Mais pour quoi faire? Dans l'hypothèse d'une défaite d'Emmanuel Macron en avril 2022, on ne voit pas trop quoi à part tenter de devenir le chef de l'opposition. Dans l'hypothèse d'une victoire, en revanche, il y a pour lui la possibilité de s'installer durablement dans le paysage politique, sans doute en redevenant député, afin de préparer... l'élection présidentielle de 2027.

C'est l'engrenage fatal du quinquennat, surtout depuis que le président ne peut en faire que deux. La question ne s'était posée ni avec Nicolas Sarkozy, battu en 2012, ni avec François Hollande, forfait en 2017. Avant eux, les présidents ayant effectué deux mandats, François Mitterrand et Jacques Chirac, pouvaient en tenter un troisième mais n'étaient pas en situation de le faire pour des raisons de santé.

La tentation d'Édouard Philippe pourrait aussi signer le dernier épisode du hold-up d'Emmanuel Macron sur la politique française. Si Emmanuel Macron est réélu en 2022 et que la droite, rongée par la droite extrême, ne parvient pas à redresser la tête, le parti d'Édouard Philippe pourrait attirer à lui les électeurs les plus à droite de La République en marche et les électeurs les plus à gauche des Républicains. Laurent Wauquiez, ancien président de LR, qui semble avoir fait une croix sur l'élection présidentielle de 2022 et n'a que 46 ans (Édouard Philippe en a 51), fait sans doute le même calcul.

Tout cela n'est que de la politique fiction et les préoccupations des Français sont ailleurs. Certes. Mais c'est l'une des désastreuses conséquences du quinquennat et de la limitation à deux quinquennats: la campagne de 2027 commencera au lendemain de l'élection présidentielle de 2022. Moralité: il ne fallait pas voter pour le quinquennat, adopté par référendum [tout le monde semble l'avoir oublié] en 2000 par 73,21 % des voix... mais avec seulement 30,19 % de votants. Les abstentionnistes ont peut-être eu tort. ■ **Béatrice HOUCARD**



**agir
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE PERFORMANT

➔ **DE CONSOMMATION**

⊕ **DE CONFORT**

OPTEZ POUR LA CLIMATISATION
RÉVERSIBLE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE* DE **500 €**

Faites une simulation de prime et demandez un
devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur
corse.edf.fr/agirplus/